

De : EMMANUELLE GIDOIN

Envoyé : jeudi 20 août 2020 13:28:05 (UTC+00:00) Monrovia, Reykjavik

Sujet : DGDDI - compléments sur l'accord commercial UE/Vietnam et l'instruction relative aux échanges de marchandises entre l'UE et la Turquie

Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement de mon mail du 17 juillet, je vous prie de trouver ci-joint un nouvel avis aux opérateurs précisant notamment les preuves d'origine applicables dans le cadre de l'accord UE-Vietnam et du Schéma des Préférences Généralisées (SPG).

Par ailleurs, en complément de mon mail du 18 août relatif au bulletin officiel des douanes relatif aux échanges de marchandises entre l'Union européenne et la Turquie, les annexes 6 et 7 en format modifiable (en PJ) permettront aux entreprises concernées de les servir plus facilement qu'en format pdf.

Cordialement,

Emmanuelle GIDOIN

Chargée de mission Action Économique et Entreprises
Sous-direction du commerce international

Direction générale des douanes et droits indirects

11 rue des deux communes

93558 Montreuil Cedex

01 57 53 41 11

06 64 58 71 89